

Sommaire

Qu'est-ce qu'un C.P.A.T?

Les éditos

Les éléments de contexte

Le Département sur le territoire Lévézou et Raspes du Tarn

Le territoire Lévézou et Raspes du Tarn demain

L'accompagnement du Département

Pour aller plus loin

Les signataires



Le partenariat

Qu'est-ce qu'un C.P.A.T. ?



Le Département, investi des solidarités humaines et territoriales, souhaite à travers son projet départemental « l'AvevrOn se bouge », renforcer sa mobilisation en faveur du développement des territoires avevronnais. Doté de nombreuses compétences, d'une offre d'ingénierie territoriale et d'un éventail de dispositifs de soutien aux investissements structurants qui contribuent au développement des territoires, à leur équilibre et à la cohésion sociale, le Département entend être acteur de l'aménagement du territoire aux côtés des communes aveyronnaises et de leurs groupements.

Pour ce faire, il souhaite, autant que possible, apporter des réponses aux questionnements des communes et des intercommunalités et les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets à l'appui de partenariats techniques et financiers.

Entre

Le Département de l'Avevron

représenté par M. André At. 1er Vice-Président,

d'une part,

La communauté de communes **Pavs de Salars**

représentée par M. Yves Regourd, Président,

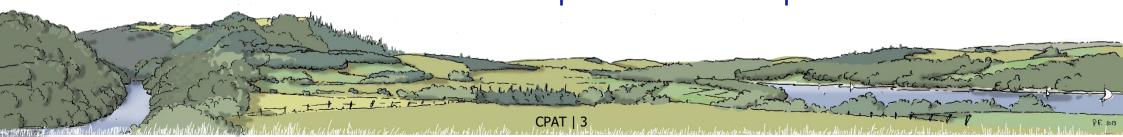
La communauté de communes Muse et Raspes du Tarn

représentée par M. Jacques Arles, Vice-Président,

La communauté de communes Lévézou Pareloup

représentée par M. Arnaud Viala, Président,

d'autre part.



LES ÉDITOS



André At 1^{er} Vice-Président du Département

La signature de ce nouveau Contrat de Projets Aveyron-Territoires Lévézou et Raspes est inédite en Aveyron puisqu'il est le premier à s'étendre à l'échelle cantonale. Ce contrat est le fruit d'une collaboration étroite, basée sur la confiance et une ambition partagée. Nous sommes convaincus que les projets qui en découlent contribueront au développement de ce territoire.

Fort d'une offre d'ingénierie territoriale et d'un éventail de dispositifs de soutien aux investissements structurants pour soutenir le développement des territoires, le Département a souhaité s'investir pour renforcer leur vitalité et leur attractivité autant pour les locaux, que pour les nombreux touristes.

Ainsi, nous avons défini des axes de développement en parfaite adéquation avec les projets des collectivités. Cela souligne notre volonté de construire une vision partagée de chaque territoire et de ses enjeux, afin de calibrer une réponse précise, efficace et ambitieuse.

Nous créons ensemble un outil de préfiguration de notre territoire de demain, ainsi que des méthodes de travail communes qui favoriseront notre réussite collective, tant à l'échelle intercommunale que communale.

Le CPAT que nous signons aujourd'hui est bien plus qu'un simple contrat, c'est un engagement précurseur pour l'Aveyron. Ensemble, nous façonnons notre avenir, en valorisant nos atouts, en suivant notre vision de territoire.



Yves Regourd, Président de la communauté de communes Pays de Salars

Les collectivités locales et le Département sont engagés dans une même politique pour accueillir de nouveaux résidents, pour accompagner les entreprises à s'installer et se développer dans nos zones d'activités.

C'est donc logiquement que nous scellons ce partenariat au travers du CPAT Lévézou et Raspes du Tarn qui réunit les trois communautés de communes du Pays de Salars, de Lévezou-Pareloup et de la Muse et des Raspes du Tarn déjà étroitement liées par l'eau qui s'écoule depuis le Viaur jusqu'au Tarn.

Au-delà de la signature, c'est toute une dynamique d'animation avec les interlocutrices du Département et nos collaborateurs au sein des communautés de communes qui va permettre de soutenir les collectivités de ce territoire.

LES ÉDITOS



Jérôme Mouriès, Président de la communauté de communes Muse et Raspes du Tarn

Le Contrat de Projets Aveyron Territoires constitue pour nous un cadre privilégié de dialogue et de gestion avec le Département pour la mise en œuvre et l'accompagnement des politiques du territoire.

Face aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques, ce contrat permet d'établir des objectifs partagés.

Il organise le partenariat et apportera un soutien aux collectivités.



Arnaud Viala, Président de la communauté de communes Lévézou Pareloup

Le Lévézou développe depuis de nombreuses années un projet de territoire ambitieux, particulièrement en termes d'investissement et de services aux populations, portés aussi bien au niveau de la communauté de communes que des communes elles-mêmes.

Ce CPAT lui permet de concrétiser nombre de ces défis, et ainsi de promouvoir l'attractivité territoriale du Lévézou, sur les volets économiques et touristiques.

C'est en effet un outil d'accompagnement fort, qui se traduit par un partenariat étendu au travers d'un appui en ingénierie, ainsi qu'également d'un soutien financier aux projets et aux offres de services locales. Il permet de plus une meilleure visibilité de l'articulation entre les services du Département et ceux des collectivités locales du Lévézou.

Le Département est le principal partenaire financier de notre territoire et sa contribution aux efforts d'aménagement et d'équipement du Lévézou est déterminante.

Territoire Lévézou et Raspes du Tarn

3 communautés de communes :

Pays de Salars Muse et Raspes du Tarn Lévézou Pareloup

32 communes

Population:

18 727 habitants (Insee 2020)

Canton principal:

Raspes et Lévézou

Conseillers départementaux du canton Raspes et Lévézou :

Arnaud Viala et Nadine Fraysse



Lévézou Pareloup

Muse et Raspes du Tarn

Lévézou et Raspes du Tarn Une histoire commune

✓ Le Lévézou et les Raspes du Tarn sont deux entités géographiques connexes situées au centre du département de l'Aveyron, dans le triangle formé par Rodez, Millau et St Affrique. Le Lévézou est un des hauts plateaux du département et les Raspes du Tarn forment des falaises escarpées, creusées par la rivière dans le Plateau du Lévézou.

Véritable château d'eau du département, la partie Lévézou compte 723 km de réseau hydrographique, soit 10% des cours d'eau à l'échelle du département.

L'histoire de la construction du complexe hydroélectrique du Pouget après la seconde querre mondiale a durablement transformé ce territoire agricole que forment le Lévézou et les Raspes du Tarn. Le plateau du Lévézou d'alors était un véritable château d'eau, parcouru par de nombreux ruisseaux et rivières. Le plan Marshall déployé aprèsquerre et la phase reconstruction de la France qu'il a déclenchée, ont ieté leur dévolu sur ce territoire avec le projet de la Chute du Pouget. De Pont de Salars jusqu'au Pouget (commune d'Ayssènes), l'eau est amenée par des conduites forcées successives iusqu'à la centrale hydroélectrique. 9 barrages et 6 prises d'eau permettent de capter l'eau des principaux ruisseaux et rivières du plateau : le Viaur à Pontde-Salars, le Bage, le Vioulou (formant Pareloup), le Céor et l'Alrance. 45 kms de galeries dont 4 conduites forcées permettent ensuite d'acheminer l'eau jusqu'à la chute finale à l'usine du Pouget. Cette dernière possède la turbine hydraulique la plus puissante de France. Ce complexe est complété par 3 barrages et centrales installés au fil de l'eau du Tarn.

Mais au-delà de la prouesse technologique que représentent la construction et la conception de ce puissant complexe hydroélectrique exploité par EDF, les transformations opérées sur le territoire sont colossales : plus d'un millier d'hectares agricoles ennoyés, des propriétaires expropriés et un nouveau territoire de lacs, qui deviendra par la suite une véritable aubaine touristique.



C.II-2 - Chute du Pouget - Conduite BAGE-PARELOUP - Débouché à BAGE 11/6/47.

✓ La destination touristique des lacs formés par le complexe hydroélectrique est devenue une ressource essentielle pour le territoire. En tout, 6 retenues ont été créées : Pont-de-Salars, Bages, Pareloup, La Gourde, Villefranche de Panat et St Amans. Aujourd'hui, elles sont utilisées à des fins récréatives. Dès les années 70, de nombreux prestataires touristiques et de loisirs se sont installés en bordure de ces lacs, au 1^{er} rang desquels celui de Pareloup. Ce dernier est le 5ème plus grand lac artificiel de France avec 1290 ha et 130 km de berges. On compte 8 908 lits marchands sur l'ensemble des trois intercommunalités, dont 73% émanent de l'hôtellerie de plein air soit 6 487 lits à l'échelle de ces trois territoires.

A cette capacité, « marchande » s'ajoutent les quelques 18 659 lits non marchands (en résidences secondaires) que l'on recense sur ces trois communautés de communes.

✓ Les territoires du Lévézou et des Raspes du Tarn ont de faibles densités de population, et leur vocation agricole est encore très prégnante. Pour les deux communautés de communes du Lévézou, la part de territoire agricole représente plus de 80% des surfaces, contre 59,5% pour l'Aveyron (Ministère de l'Ecologie, 2018). La communauté de communes Muse et Raspes du Tarn compte quant à elle 51,5% de ses surfaces qui sont utilisées pour l'agriculture. Pour les trois intercommunalités, l'INSEE indique qu'en 2019 la « part des agriculteurs exploitants parmi les emplois au lieu de travail » est nettement supérieure à la moyenne aveyronnaise qui est de 8,4%, puisqu'elle dépasse les 25% pour l'ensemble du territoire.

Ces trois intercommunalités s'attachent à cultiver la complémentarité de leurs différents bourgs-centres, plutôt que de centraliser les services et équipements sur une seule localité. En effet, ce sont des territoires vastes, aux faibles densités de population, où le maillage des bourgscentres est primordial pour assurer un relais de services aux populations.

A ce titre, la commune de Pont de Salars est notamment labellisée Petites Villes de Demain. Elle s'est engagée dans une démarche de développement territorial pour conforter son rôle de centralité et la responsabilité territoriale qui en découle. Le Département est solidaire de cette démarche et ainsi signataire du contrat PVD et de ses déclinaisons au travers notamment de l'Opération de Revitalisation de Territoire.

✓ Les communautés de communes Lévézou-Pareloup et Pays de Salars ont fait le choix de longue date d'unir leurs actions au sein d'un Syndicat Mixte – Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR).

Cette structure leur permet de partager des enjeux communs pour le territoire et constitue un outil de mise en cohérence de leurs différentes politiques publiques. C'est ainsi qu'un Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) a été élaboré à l'échelle de ce grand territoire via le PETR. Approuvé en mars 2021, il définit l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement du territoire pour les 20 années à venir. Ce document a permis de définir un véritable projet de territoire.

Outre cette compétence, le PETR exerce les missions suivantes pour le compte des deux communautés de communes : promotion touristique du territoire, à travers l'Office de Tourisme Territorial ; animation culturelle et animation sportive.

- ✓ Les trois communautés de communes se sont chacune dotées d'un PLUI, outil de planification et d'urbanisme intercommunal, régi par les orientations de leur SCOT respectif.
 La communauté de communes Muse et Raspes du Tarn étant
 - La communauté de communes Muse et Raspes du Tarn étant intégrée en totalité dans le périmètre du PNR Grands Causses, est soumise au SCOT établi par ce dernier.
- ✓ L'ensemble des communes de Lévézou-Pareloup sont soumises à la Loi Montagne ainsi que quelques communes de Pays de Salars et Muse et Raspes du Tarn, situées à plus de 800m d'altitude. Par ailleurs, les quatre communes riveraines du Lac de Pareloup sont également soumises à la Loi Littoral (Arvieu, Salles-Curan, Canet-de-Salars et Prades-de-Salars), le lac s'étendant sur plus de 1000 ha est considéré du point de vue de la loi comme une véritable « mer intérieure ». Les dispositions prévues par ces lois ont dû être prises en compte dans les documents de planification tels que le SCOT et les PLUi et s'imposent aux choix urbanistiques du territoire.
- ✓ Les trois communautés de communes se sont engagées depuis des années et de façon pionnière dans une politique d'animation et de promotion sportive de leur territoire et ont fait le choix de dédier des agents à ces actions. Cette offre publique représente aujourd'hui une vraie spécificité de ces territoires, à l'échelle du département. Les éducateurs sportifs proposent ainsi des activités adaptées à tout type de public, et à toutes les tranches d'âges (enfants, ados et seniors). La diversité des stages et animations proposés et la proximité des intervenants font que ce service remporte un franc succès. Des liens sont également faits avec la politique touristique et culturelle menée par le PETR, au travers d'évènements phares et ancrés dans l'agenda local comme le Beach Lévézou Tour, organisé sur les cinq plages majeures du Lévézou.

- Compétentes également dans le domaine de la petite enfance, les communautés de communes de Pays de Salars et de Lévézou Pareloup se sont engagées conjointement dans l'élaboration d'une Convention Territoriale Globale (CTG), en partenariat avec la CAF, la MSA et le Département, véritable stratégie de territoire en matière de Petite enfance, ayant pour but l'harmonisation des moyens sur le territoire et l'amélioration des services proposés.
- ✓ Sous l'égide de la communauté de communes Pays de Salars et en partenariat avec l'association Familles Rurales, une France Services itinérante est opérationnelle depuis début 2023. Deux animatrices sont à la disposition de la population pour l'accompagner dans les démarches administratives en ligne.
 - Concernant la communauté de communes Muses et Raspes du Tarn, c'est fin 2022 qu'un France services multi-sites a ouvert ses portes, avec comme pôles principaux : Broquiès, Castelnau-Pégayrols et Saint-Rome-de-Tarn. Des permanences complémentaires sont assurées sur le reste des communes.
 - Certaines communes maillant le territoire de la communauté de communes Lévézou Pareloup déploient des Maisons France Services.
- ✓ Territoires à énergie positive, les Raspes du Tarn et le Lévézou représentent de véritables « gisements énergétiques » historiques, avec la construction du colossal complexe hydroélectrique débuté à la fin des années 40. Depuis, le Lévézou fournit également la majeure partie de l'énergie éolienne exploitée sur le territoire aveyronnais. Sa production d'énergies renouvelables est en effet actuellement équivalente à 104% de la consommation totale du territoire (PADD du SCOT du Lévézou).

Le Département sur le territoire Lévézou et Raspes du Tarn

De par les compétences qui sont les siennes et la volonté politique de dispenser un service de qualité au plus près des territoires, le Département est fortement implanté sur les territoires des communautés de communes Lévézou-Pareloup, Muse et Raspes du Tarn et Pays de Salars et mène de nombreuses politiques publiques en direction des populations.

SA PRÉSENCE EST PROTÉIFORME

- **Humaine** par des agents « à demeure » et des permanences hebdomadaires.
- **Patrimoniale** par des enceintes qui lui appartiennent (Collèges, Unités Territoriales, ...) et un linéaire de voirie départementale important.
- **Solidaire** par le financement de prestations et la mise en œuvre d'actions sociales au bénéfice des populations (Handicap, Autonomie, Aide Sociale à l'Enfance, RSA, Insertion).
- Pro-active et volontariste par le financement d'infrastructures dont le déploiement du Très Haut Débit.

LE DÉPARTEMENT SUR LE TERRITOIRE LÉVÉZOU ET RASPES DU TARN

Réseau routier

Le Département assure l'entretien et la modernisation des plus de 700 km de Routes Départementales qui maillent les trois communautés de communes. L'entretien est territorialisé et assuré par les trois unités territoriales basées respectivement à Pont-de-Salars, Salles Curan et Vezins-de-Lévezou.

✓ Très Haut Débit

En partenariat avec les communautés de communes, le Département investit dans le déploiement de la fibre sur tout le département de l'Aveyron.

Plus de 80 % du territoire de Lévézou Pareloup, Muse et Raspes du Tarn, Pays de Salars est fibré à ce jour.

✓ Centres d'Incendie et de Secours

En sa qualité de financeur principal du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) dont il assure la présidence, le Département est solidaire des Centres d'Incendie et de Secours dont ceux de Pontde-Salars, de Salles-Curan, de Saint-Rome-de-Tarn et de Villefranche-de-Panat intervenant principalement sur le territoire.

✓ Collèges

Dans le cadre de la gestion des collèges qui lui incombe, dont notamment le collège Jean Amans de Pont de Salars, le Département met en œuvre de nombreuses actions en faveur des collégiens et ce, dans tous les domaines de leur vie quotidienne : gestion des cantines scolaires, qualité des repas proposés, encadrement des tarifs, déploiement d'équipements numériques, organisation d'évènements culturels et sportifs. participation aux vovages pédagogiques. Des aides sont également apportées au collège privé du secteur, le collège Monts et Lacs du Lévézou situé sur la commune de Salles-Curan.

Bibliothèques

Les bibliothèques implantées sur le territoire des trois communautés de communes sont accompagnées par la Médiathèque départementale. Celle-ci soutient les projets de structuration et de développement des bibliothèques par la mise à disposition de formations et d'accompagnements, d'outils d'animation, d'une offre documentaire et de ressources numériques en ligne, ainsi que par la proposition d'actions culturelles et par une aide financière à l'informatisation.

✓ Actions en faveur de la culture

Le Département propose une offre culturelle très complète aux publics scolaires à travers des itinéraires d'Education Artistique et Culturelle. Ces opérations sont également déclinées à destination de tous les publics (familles, pratiquants amateurs, publics éloignés de la culture...).

Le Département accompagne par ailleurs le PETR-Syndicat Mixte du Lévézou dans sa mission de mise en œuvre d'un projet d'animation culturelle du territoire, autour de « rendez-vous artistiques » et d'événementiels territoriaux.

✓ Micropolis, la Cité des Insectes

Parc unique en Europe, il est installé à St Léons, village natal de Jean-Henri FABRE, depuis juin 2000. Ce parc a été créé à l'initiative du Département suite à la rencontre de son Président avec Jacques Perrin réalisateur du film Microcosmos.

Il accueille chaque année 60 000 visiteurs.

✓ Espaces Naturels Sensibles

Le Département déploie une politique d'Espaces Naturels Sensibles avec des outils juridiques et financiers. Sur le territoire, on compte deux ENS labellisés : la tourbière des Rauzes (ENS départemental) et le site de la Tour de Peyrebrune.

Pour en savoir plus : www.aveyron.fr

LE DÉPARTEMENT SUR LE TERRITOIRE LÉVÉZOU ET RASPES DU TARN

✓ Permanences services sociaux

Maisons des Solidarités Départementales de Rodez et de Millau.

Les services sociaux départementaux assurent des permanences sur rendez-vous dans différents lieux répartis sur le territoire à proximité des habitants qui souhaiteraient des informations ou rencontreraient des difficultés en ce qui concerne les droits administratifs et sociaux dans les domaines de l'emploi, de l'insertion, de l'enfance, de la famille, du logement, de la santé, de la personne âgée, du handicap ...

Les professionnels de santé du service de PMI mettent également à disposition des consultations médicales ainsi que des consultations d'infirmières puéricultrices à Pont de Salars.

De même, des visites à domicile peuvent être envisagées sur demande.

✓ Espace Emploi Formation (EEF)

Le Département est le financeur du Revenu de Solidarité Active et est en charge de l'accompagnement des publics en insertion. Dans ce cadre, il peut déléguer aux Espaces Emploi Formation l'accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA.

Humanis Excellum intervient en ce sens sur la communauté de communes Muse et Raspes du Tarn. Les professionnels des Maisons des Solidarités Départementales accompagnent, en ce qui les concerne, les bénéficiaires du RSA domiciliés sur les territoires du Pays de Salars et de Lévezou Pareloup.

✓ Petite Enfance – Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM)

Le Département délivre les agréments, finance la formation, assure les suivis et contrôles des assistants II a également en charge les autorisations de création, extension et transformation des structures petite enfance, telles que la MAM de Ségur, ou les microcrèches de Salles-Curan, Pont de Salars et Flavin. Les services sociaux généralistes et de PMI participent également aux travaux menés dans le cadre de la Convention Territoriale Globale conduite par les communautés de communes Lévézou-Pareloup et Pays de Salars.

✓ Services d'aide à domicile

Le Département, chef de file de l'aide à domicile, s'assure de la cohérence territoriale et de la qualité de cette offre de services par la mise en application de son Schéma Départemental de l'Aide à Domicile. Il est également partenaire de ces structures via la signature d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM). L'ADMR s'est d'ores et déjà engagée dans le cadre d'une nouvelle contractualisation avec le Département, avec des objectifs d'amélioration des qualités de prise en charge et des conditions de travail.

✓ Attractivité

L'Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme œuvre en lien avec les communautés de communes, à travers ses différents dispositifs tels que l'Aveyron recrute, Accueil des nouveaux arrivants et Tourisme Aveyron.

EHPAD et Structures pour personnes handicapées

Département est en charge l'accompagnement de la personne âgée et de la personne en situation de handicap. Il déploie de nombreux dispositifs à destination de ces publics accompagne financièrement établissements de prise en charge que sont notamment les EHPAD de Broquies, de Pont de Salars et de Saint Rome de Tarn, ainsi que la résidence autonomie de Salmiech ou celle du Truel pour les personnes en situation de handicap. Il finance également des prestations telles que l'aide sociale à l'hébergement, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ainsi que Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

En lien avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, le Département œuvre également à l'essaimage d'habitats inclusifs via la mise en place de la prestation Aide à la Vie Partagée.

Points Info Seniors

Le Département a mis en place un réseau de guichets uniques dédiés à la personne âgée : lieux d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement. Les 5 Points Info Seniors, dont le périmètre d'intervention couvre le territoire des trois communautés de communes, proposent également des actions de prévention et d'animation. Une réorganisation de ces structures dans le Centre et le Sud Aveyron, dont l'extension du périmètre du Point Info Seniors Lévezou-Pareloup à l'ensemble du Lévézou, est accompagnée par le Département.

Pour en savoir plus : www.aveyron.fr

LE TERRITOIRE LÉVÉZOU ET RASPES DU TARN DEMAIN

4 axes de développement pour le territoire

ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS

L'objectif commun sur les trois communautés de communes est d'équiper le territoire en infrastructures modernes lui permettant d'affronter les défis actuels et futurs et de satisfaire les attentes évolutives des populations.

A travers la mise en œuvre de projets structurants et à fort rayonnement, les collectivités ont à cœur d'assurer une cohérence d'ensemble tout en intégrant la grande diversité du territoire.

OFFRE DE SERVICES EN MILIEU RURAL

Le territoire apparaît aujourd'hui globalement bien desservi en équipements et services, toutefois, il convient de rechercher des solutions pour répondre aux enjeux de cohésion sociale en adéquation avec chaque tranche d'âge de la population.

Il est nécessaire d'adapter le niveau de services et d'équipements aux perspectives et aux caractéristiques démographiques du territoire, telles que entre autres, le vieillissement de la population.

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Renforcer l'attractivité du territoire sous toutes ses formes en assurant sa promotion, en direction des populations vivant à l'extérieur du territoire mais aussi par une démarche de valorisation identitaire fédérant tous les acteurs apparaît comme une priorité.

L'arrivée de nouveaux habitants est indispensable pour maintenir et développer un tissu productif ainsi qu'une offre de services de qualité sur ces territoires ruraux. Une stratégie collective d'accueil des nouveaux arrivants doit être menée à l'échelle de ces bassins de vie.

ENVIRONNEMENT

Le Lévézou est considéré comme un territoire à haute valeur stratégique pour sa ressource en eau. Les objectifs affichés du territoire sont de maintenir une eau de qualité au regard des enjeux eau potable et activités de loisirs mais également de participer à une gestion quantitative, durable et concertée de la ressource en eau.



Quoi? UNE INGÉNIERIE PLURIELLE

humaines.

Le Département souhaite être aux

communautés de communes du

territoire du Lévézou et des

Raspes pour la mise en œuvre de

Par la signature de ce partenariat,

il s'engage à mettre à disposition

techniques et financières dont il

dispose afin d'accompagner le territoire dans les projets et défis auxquels il a à faire face pour

ressources

côtés des communes et

leurs projets.

les

demain

- Technique
- Opérationnelle
- **Juridique**
- Culturelle
- **Environnementale**
- Touristique
- Territoriale
- Sportive

APPUT ET ANALYSE DES BESOINS

- · À la conduite de projet
- À l'optimisation de plans de financement

Qui?

LE COLLECTIF AVEYRON

5 PÔLES DÉPARTEMENTAUX

- **Ressources et Movens**
- Solidarités Humaines
- **Avenir des Territoires**
- Solidarités des Territoires
- Développement des Territoires

4 AGENCES DÉPARTEMENTALES

- Avevron Ingénierie
- Avevron Sports
- Aveyron Attractivité Tourisme
- Aveyron Innovation, Numérique, Energie

LES SERVICES **ASSOCIES**

- · CAUE,
- · ADIL,

CPAT | 15



EQUIPEMENTS STRUCTURANTS

Centre aquatique intercommunal à Salles Curan

LE PROJET, SES BESOINS

La communauté de communes **Lévézou Pareloup** porte un projet de création d'un centre aquatique à Salles Curan, qui sera un équipement structurant et dynamisant pour l'ensemble de son territoire, mais également pour les communes avoisinantes. Il répondra à des besoins éducatifs et d'apprentissage de la nage pour les scolaires, à des besoins ludiques et récréatifs pour les enfants et adolescents, à des besoins de bien-être pour les adultes et seniors et proposera des espaces d'activités spécifiques, différenciants et évolutifs. L'équipement sera composé d'un grand bassin couvert multifonction de 25 m (avec fond mobile), d'un bassin balnéo-ludique intérieur de 90 m² avec animations (hydromassage, nage à contre-courant, plaque à bulles, lit bouillonnant, jets d'eau), d'un espace bien-être (sauna, hammam, grotte de sel, douches sensorielles, soins du corps, relaxation) et d'une aire de jeux d'eau extérieure. Il est complété par des aménagements extérieurs pour la fréquentation estivale (solarium minéral, grandes plages végétales arborées, jeux secs, food-truck). Le projet est conçu en appliquant le référentiel de la démarche « Bâtiments Durables Occitanie » (BDO), qui conduira à des qualités environnementales et des performances énergétiques exemplaires. En ce qui concerne la qualité d'usage et de service des espaces, la collectivité s'est engagée dans une démarche volontaire et participative, menée avec tous les usagers (associations et clubs locaux, écoles et collèges, acteurs économiques, acteurs médico-sociaux) et visant à garantir la convenance d'usage des espaces d'activités et de vie. La gestion future de l'établissement fera l'objet d'une délégation de service public et sera confiée à un opérateur spécialisé dans l'exploitation commerciale et la maintenance technique d'équipements aquatiques.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

L'agence départementale Aveyron Ingénierie a accompagné la communauté de communes **Lévézou Pareloup** depuis les études de faisabilité, puis de programmation des ouvrages, jusqu'à la passation du marché global de travaux, dit « marché de conception-réalisation », attribué à un groupement de constructeurs. Cet accompagnement se poursuivra en tant que de besoin aux stades successifs de la conception, de la réalisation et du fonctionnement des ouvrages. Le Département a d'ores et déjà identifié ce projet structurant pour le territoire du Lévézou et au-delà. Il accompagnera financièrement le projet dans le cadre du Fonds de Soutien aux Territoires.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Dépôt du permis de construire : juin 2023
Démarrage des travaux : début 2024
Réception des travaux : mai 2025

Défi 2.7 #Fonds de Soutien aux Territoires
Défi 1.9 #Aveyron Ingénierie



Centre aquatique intercommunal (Salles-Curan)



ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS

Voirie – Ouvrages d'art

LES PROJETS, LES BESOINS

#Voirie:

Le territoire du Lévézou est traversé et desservi par un des axes structurants du Département qui est la RD911, axe reliant Rodez à Millau et à l'A75. Ce même axe permet de relier une partie du territoire des Raspes du Tarn au chef-lieu du département. Un trafic très important est recensé sur cet axe, notamment en traversée de Flavin (7 200 véhicules par jour, dont 600 poids lourds).

D'autre part, on constate que la circulation sur la RD911 entre La Primaube et Pont de Salars a augmenté de 7% entre 2019 et 2021.

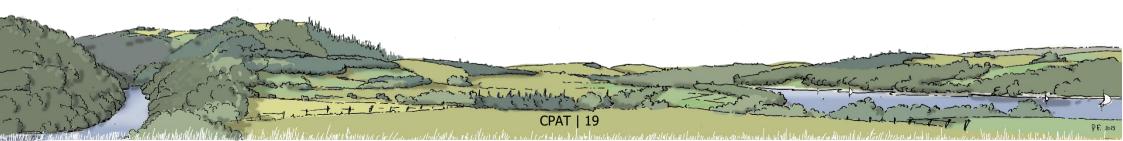
Le Département en charge de cette voie structurante œuvre à sa modernisation afin de garantir une mobilité optimale aux usagers de ce territoire.

Les communautés de communes ont également en charge l'entretien et la modernisation d'un large réseau de voirie sur leur territoire qui nécessite une expertise et un suivi rigoureux. La communauté de communes **Lévézou Pareloup** a ainsi sollicité un accompagnement au Département pour la mise en œuvre de son programme pluriannuel d'entretien et de modernisation des chaussées.

#Ouvrages d'art:

De nombreux ouvrages d'art complètent ce réseau de voirie qui sont également à la charge des communautés de communes, et des communes et dont la gestion est sensible pour certaines. Les collectivités ont pu bénéficier du « Programme national ponts », mis en place par l'Etat qui est un programme de recensement et d'évaluation de l'état des ouvrages (ponts et murs de soutènement aval), piloté par le Cerema. Ce dispositif permet aux collectivités de disposer d'un « carnet de santé » de leurs ouvrages.

L'examen de ce carnet de santé et la définition de la suite à donner nécessiteront une expertise.



ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS

Voirie – Ouvrages d'art

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

#Voirie:

Afin de faciliter l'accès à l'agglomération ruthénoise depuis le Lévézou, le Département a décidé, par délibération de la Commission Permanente du 18 décembre 2020, puis de l'Assemblée départementale du 17 juin 2022, la création d'un nouvel axe, au nord-est de La Primaube et de Flavin, et l'inscription de cette opération au Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2022-2035.

Par ailleurs, il prévoit la poursuite de la modernisation de la RD911 au travers, notamment, de la réalisation de deux opérations :

- « RD911-Bois du four », commune de Saint-Léons, dont la mise en service est programmée fin 2024.
- « RD911-Côte du Pouget », communes de Flavin et de Pont-de-Salars, dont la réalisation est envisagée, sous réserve des procédures foncières et administratives, courant 2025.

Le Département s'est engagé, à améliorer la desserte routière du futur hôpital médian du Sud Aveyron (construit par l'Etat), équipement structurant pour ce territoire.

5 opérations inscrites au PPI 2022-2035, vont directement et indirectement améliorer la desserte du territoire Muse et Raspes du Tarn :

- Barreau de Saint-Rome-de-Tarn (liaison RD993-RD73),
- Calibrage de la RD73,
- Liaison RD73-RD993 au droit de Saint-Georges-de-Luzençon,
- Traverse de Saint-Affrique (gestion de la circulation, notamment du trafic de transit),
- RD993 Côte de Tiergues (créneau de dépassement).

Par ailleurs, un accompagnement expérimental d'Aveyron Ingénierie est en cours pour trois ans sur la communauté de communes **Lévézou Pareloup** pour assurer la maîtrise d'œuvre du programme de voirie.

Ponctuellement, des assistances et des expertises techniques pourront être apportées aux collectivités par les services d'Aveyron Ingénierie, sur des programmes de travaux à entreprendre.

#Ouvrages d'art:

Sur la base de l'inventaire sur les ouvrages d'art dans le cadre du « programme national ponts », Aveyron Ingénierie pourra proposer une expertise technique complémentaire et accompagner si nécessaire les communautés de communes dans la rédaction d'un cahier des charges afin de consulter un bureau d'études, en vue des travaux qui seront à réaliser.

ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS

Centre d'incendie et de secours de Saint-Rome de Tarn

LE PROJET, SES BESOINS

La construction d'un nouveau Centre d'Incendie et de Secours est en cours à Saint-Rome-de-Tarn. Il doit permettre de défendre la majorité du territoire **Muse et Raspes du Tarn**, à savoir les communes de Saint-Rome-de-Tarn, Montjaux, Viala-du-Tarn, Saint-Victor-et-Melvieu, Les Costes-Gozon, Castelnau-Pegayrols et Saint-Georges-de-Luzençon, soit 2 277 habitants. Ce futur équipement sera situé dans la ZA St Ferréols.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

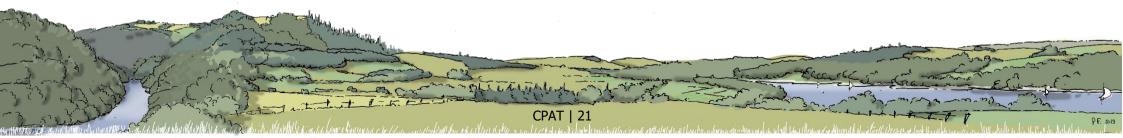
Ce projet de construction du nouveau centre d'incendie et de secours est mené sous maîtrise d'ouvrage du SDIS avec un cofinancement des communes concernées et du Département. Par délibération du 03.02.2023, l'Assemblée départementale a voté l'inscription au budget 2023, d'une Autorisation de Programme d'un montant de 500 000 € pour soutenir ce projet structurant.

Par ailleurs, dans le but de desservir comme il se doit ce futur équipement stratégique pour le territoire, une opération partenariale entre le Département et la communauté de communes **Muses et Raspes du Tarn** a été menée dans le cadre de la création d'un carrefour giratoire sur la Route Départementale n°993 pour assurer la desserte de la ZA St Ferréols.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Livraison du bâtiment à l'été 2024

Défi 7.1 #Modernisation du réseau routier départemental





DES PROJETS COMPLÉMENTAIRES PORTÉS PAR LES COMMUNES DU TERRITOIRE

ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS

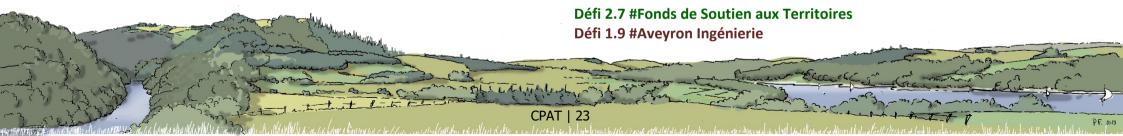
LES PROJETS ET REALISATIONS

- Saint-Victor-et-Melvieu : construction d'une halle couverte dans le cœur de village de Saint-Victor
- Comps-La-Grand-Ville : requalification du complexe salle des fêtes cantine vestiaires sportifs
- Ségur : construction d'une nouvelle école communale
- Saint-Beauzély : agrandissement de la Mairie
- Montjaux : réhabilitation du bâtiment école-Mairie en école Maison des services
- Villefranche-de-Panat : réhabilitation de la Mairie (dont accessibilité)
- Pont-de-Salars : réhabilitation de la Gendarmerie et des logements de la caserne
- Saint-Léons : rénovation de la Mairie et de l'agence postale
- Curan : rénovation et extension des vestiaires du stade
- Arvieu : extension du tiers-lieu espace de coworking /création d'un atelier partagé FabLab rural
- Le Vibal : création d'une maison des associations
- Prades-de-Salars : réaménagement de l'école
- Verrières : projet de tiers-lieu
- Flavin : création d'une nouvelle Mairie
- Salmiech : création d'une nouvelle école
- Trémouilles : aménagement d'un local communal en un lieu culturel et périscolaire (bibliothèque et garderie)

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

La possibilité d'un accompagnement financier du Département sera étudiée au cas par cas, au vu de chaque dossier dans le cadre du Fonds de Soutien aux Territoires, dont l'un des objectifs est d'être solidaire du bloc communal pour les projets initiés en adéquation avec l'ambition de la collectivité du « Bien Vivre en Aveyron ». A noter que pour les opérations les plus abouties, le partenariat financier du Département a d'ores et déjà été acté.

Pour ces projets de constructions d'équipements publics, l'accompagnement pourra également se matérialiser via une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour les phases d'études de faisabilité et de la définition du programme d'aménagement, d'appui à la recherche d'un maître d'œuvre et de suivi de la bonne exécution de la maîtrise d'œuvre par les équipes d'Aveyron Ingénierie. Certains de ces projets ont fait ou font déjà l'objet d'un tel accompagnement.



OFFRE DE SERVICES EN MILIEU RURAL

Approvisionnement des cantines collectives

LES PROJETS, LES BESOINS

Les **trois communautés de communes** sont intégrées dans le Projet Alimentaire Territorial Grands Causses-Lévézou, porté par le PNR. L'objectif de ce projet est de mener des réflexions et des actions autour de l'alimentation et de son lien avec l'agriculture locale.

Dans ce cadre, un projet de cuisine centrale intercommunale a émergé sur le territoire **Lévézou Pareloup** à partir de la cuisine scolaire de Vezins. Actuellement, il s'agit d'un service en régie municipale qui dessert aussi notamment la cantine de l'école de Saint-Léons.

L'objectif est d'étendre ce service aux autres communes du territoire.

Pour ce faire, des travaux d'extension et de rénovation de la cuisine de Vezins vont être mis en œuvre sous maîtrise d'ouvrage déléguée de la communauté de communes **Lévézou-Pareloup**.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

Dans le cadre du projet départemental, le Département a souhaité initier un Projet Alimentaire Territorial qu'il entend décliner dans un cadre partenarial et qui, au-delà de la consolidation d'actions telle l'Avevron dans l'Assiette, initiera de nouveaux champs en lien avec l'Alimentation.

La labellisation de niveau 1 de ce projet au titre des PAT émergents par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), intervenue le 1^{er} juin 2023 annonce l'entrée en phase opérationnelle du projet. Cette démarche départementale se déclinera en articulation avec les PAT existants, dont celui porté par le PNR des Grands Causses qui couvre le territoire des trois communautés de communes.

Dans ce contexte, le Département sera particulièrement attentif aux initiatives territoriales qui participeront de la déclinaison de la politique départementale et/ou qui concourront à nourrir des champs émergents à investiguer.

Dans le cadre du projet de cuisine centrale porté par la communauté de communes **Lévézou Pareloup**, un premier accompagnement a été initié par Aveyron Ingénierie. Il a permis d'amorcer deux assistances à maîtrise d'ouvrage avec des bureaux d'études compétents, la première concernant l'aspect bâtimentaire, la seconde portant sur la création d'un « service commun intercommunal », outil de mutualisation nécessaire qui permet de gérer une activité en dehors des compétences transférées. Ici, le service commun, rattaché à l'EPCI doit permettre à la communauté de communes de porter ce service de cuisine centrale pour le compte de ses communes membres. L'accompagnement d'Aveyron Ingénierie pourra se poursuivre auprès de l'intercommunalité pour suivre ces AMO. Par ailleurs, la Direction des Collèges et la Cellule Agriculture du Département pourront apporter une expertise supplémentaire en termes d'approvisionnement

Par ailleurs, la Direction des Collèges et la Cellule Agriculture du Département pourront apporter une expertise supplémentaire en termes d'approvisionnement local, en lien notamment avec la loi Egalim, expertise basée sur les expériences de leurs propres opérations en la matière telles que, entre autres, L'Aveyron dans l'assiette.

Enfin, au titre du Fonds de Soutien aux Territoires, le Département pourra étudier le moment venu les conditions d'un accompagnement financier de ce projet.



OFFRE DE SERVICES EN MILIEU RURAL

Services aux seniors

LES PROJETS, LES BESOINS

Sur l'ensemble du territoire formé par les trois intercommunalités, on peut noter une représentation importante des personnes âgées dans la structure démographique. Cela est particulièrement prégnant sur la communauté de communes **Lévézou Pareloup** où la part des personnes âgées de 65 ans ou plus est de 30,3% (Insee 2020), ainsi que sur le territoire **Muse et Raspes**, où ils représentent 29,8% (contre 27,6% au niveau départemental). De ce fait, le rôle des intercommunalités semble primordial pour répondre aux besoins de cette population.

#Points Infos Seniors:

La communauté de communes **Lévézou Pareloup** est investie sur ce sujet depuis de nombreuses années et elle déploie un ensemble de services à destination des seniors, services constitués de différents équipements et modalités de prise en charge afin de répondre aux besoins de la population vieillissante.

Elle porte depuis 2011 en partenariat avec le Département, un Point Info Seniors (PIS) sur son territoire, le PIS assure une fonction d'accueil, d'information et d'orientation pour les seniors.

Ce service performant vient d'être étendu par convention à la communauté de communes **Pays de Salars**, non couverte jusqu'à ce jour. Un seul PIS interviendra sur les deux communautés de communes.

De son côté, la communauté de communes **Muse et Raspes du Tarn** était jusqu'à ce jour desservie par les PIS des territoires voisins (PIS réseau gérontologique sur Millau, PIS Association de coordination gérontologique du St Affricain et PIS Ségala, Vallées du Tarn et du Viaur). Toutefois, l'association du réseau gérontologique qui portait le service sur Millau arrête son activité, et le territoire ne sera ainsi plus que partiellement couvert.

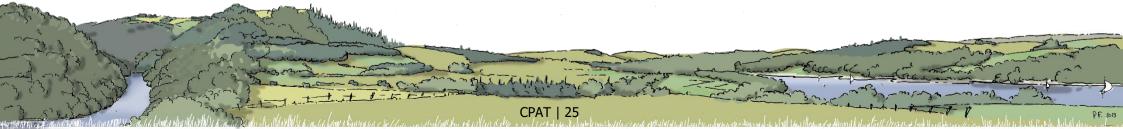
Une réflexion est en cours pour créer un PIS sur les trois communautés de communes concernées par l'ancien territoire du réseau gérontologique (Millau Grands Causses, Muse et Raspes du Tarn, Larzac et Vallées).

#Habitat inclusif:

La communauté de communes **Lévézou Pareloup** anime avec du personnel dédié, un réseau de résidences seniors permettant à la fois une autonomie et une prise en charge des résidents. La collectivité a ainsi répondu à l'appel à projet lancé par le Département dans le cadre de sa politique de développement de l'habitat inclusif.

#Plateforme départementale de prise en charge globale des personnes âgées :

Le Département est engagé dans une expérimentation afin de développer un modèle innovant de prévention et de prise en charge globale et coordonnée du parcours de la personne âgée. Les communautés de communes **Lévézou Pareloup** et du **Pays de Salars** ont été toutes deux identifiées pour participer à cette démarche expérimentale et sont engagées dans ces travaux.



OFFRE DE SERVICES EN MILIEU RURAL

Services aux seniors

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

#Points Infos Seniors:

Chef de file de l'action sociale, le Département a mis en place un partenariat avec des structures associatives ou collectivités locales, visant à garantir sur l'ensemble du territoire aveyronnais, un accès homogène des usagers « seniors » à un dispositif coordonné permettant de répondre à leurs besoins d'aide et d'accompagnement dans la réalisation des démarches de la vie quotidienne. A ce jour la couverture départementale par un PIS conventionné n'est pas totale. Par conventionnement avec les intercommunalités, le Département souhaite atteindre cet objectif.

Dans cette perspective, par convention et à compter du 13.07.2023, le Département a ainsi acté l'intervention du Point Infos Seniors **Lévézou Pareloup** sur le territoire **Pays de Salars** et versera une subvention annuelle aux deux communautés de communes pour les actions menées.

Par ailleurs, concernant le territoire **Muse et Raspes du Tarn**, le Département pourra accompagner l'intercommunalité dans une démarche de création d'un Point Info Seniors intercommunal et conventionner le moment venu.

#Habitat inclusif:

Le Département a retenu la candidature de la communauté de communes **Lévézou Pareloup** et l'accompagnera financièrement pendant les sept années à venir via l'octroi d'une subvention d'Aide à la Vie Partagée pour le développement de l'offre d'animation sur les résidences seniors de Vezins et de Ségur.

#Plateforme départementale de prise en charge globale des personnes âgées :

Un diagnostic visant à améliorer le parcours des personnes âgées aveyronnaises et la coordination des différentes ressources dont elles ont besoin en matière de soin, d'hébergement et d'accompagnement social, est actuellement mené par le Département. Cette étude a pu être réalisée sur les communautés de communes de **Lévézou Pareloup** et **Pays de Salars**, expérimentatrices de cette démarche, et qui seront ainsi bénéficiaires de la future plateforme qui devrait en découler.

Défi 6.13 #Expérimentation plateforme de prise en charge globale des personnes âgées

Défi 6.17 #Conforter et développer le dispositif de coordination des parcours des personnes âgées

CPAT | 26



DES PROJETS COMPLÉMENTAIRES PORTÉS PAR LES COMMUNES DU TERRITOIRE

OFFRE DE SERVICES EN MILIEU RURAL

LES PROJETS:

Offre de services de santé

- Saint-Beauzély : création d'un Cabinet Médical
- Vezins-de-Lévézou : réaménagement des locaux du service de santé et extension
- Flavin : création d'un pôle de santé
- Pont-de-Salars : agrandissement de la maison de santé

Offre de services en faveur de la Petite Enfance

- Comps-La-Grand-Ville : requalification du cabinet médical en Maison d'Assistantes Maternelles
- Saint-Rome-de-Tarn: création d'une Maison d'Assistantes Maternelles et d'une salle d'animation commune pour MAM et résidence seniors

Autres services

- Canet-de-Salars : création d'un multiservices

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

La possibilité d'un accompagnement financier du Département sera étudiée au cas par cas, au vu de chaque dossier dans le cadre du Fonds de Soutien aux Territoires, dont l'un des objectifs est d'être solidaire du bloc communal pour les projets initiés en adéquation avec l'ambition de la collectivité du « Bien Vivre en Aveyron ».

Pour ces projets, l'accompagnement pourra également se matérialiser via une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour les phases d'études de faisabilité et de la définition du programme d'aménagement, d'appui à la recherche d'un maître d'œuvre et de suivi de la bonne exécution de la maîtrise d'œuvre par les équipes d'Aveyron Ingénierie. Certains de ses projets ont fait ou font déjà l'objet d'un tel accompagnement.

Par ailleurs, la mission « Accueil médecins » pilotée par l'Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme pourra accompagner les communes dans la prospection de nouveaux médecins et se fera le relais de ces offres d'installation dans ses communications.

ATTRACTIVITÉMobilités douces

LES PROJETS, LES BESOINS

- #1: La communauté de communes **Muse et Raspes du Tarn** est partie prenante d'un projet de réseau cyclable dans le Sud Aveyron, pour lequel quelques intercommunalités et le PNR des Grands Causses ont saisi le Département afin d'être accompagnés dans une étude de faisabilité préalable. Des itinéraires sont en cours d'identification par les services du Département et d'Aveyron Ingénierie, avec notamment un projet de liaison depuis la trace verte du Viaduc (Saint-Georges-de-Luzençon) à Saint-Jean-d'Alcapiès (où finit la V85), en passant par Saint-Rome-de-Tarn.
- #2 : Sur le territoire **Lévézou Pareloup,** les mobilités douces sont également un enjeu de premier plan et la communauté de communes souhaite s'en saisir pour valoriser ses sites touristiques majeurs. Ainsi, elle envisage de créer un réseau de voies cyclables (voies communales et chemins praticables à vélo) permettant de parcourir le territoire et de relier les principaux sites d'intérêt, tels que : les lacs, Micropolis, la tourbière de Rauzes, le Monseigne, etc...
- #3 : La communauté de communes **Pays de Salars** souhaiterait également créer un cheminement doux qui permettrait de faire le tour du Lac de Pont de Salars, site touristique majeur sur le territoire.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

- #1 : Par délégation, le Département assure la maîtrise d'ouvrage des études dans le cadre du projet de réseau cyclable du Sud Aveyron dans lequel est intégrée la communauté de communes **Muse et Raspes du Tarn**. Un partenariat à définir pourra se poursuivre pour la phase de travaux. En parallèle, les services d'Aveyron Ingénierie pourront accompagner l'intercommunalité afin de définir le cadre juridique dans lequel elle pourra assurer la gestion future de ce réseau cyclable sur son territoire.
- #2 : Les services d'Aveyron Ingénierie accompagnent la communauté de communes **Lévézou Pareloup** pour identifier un maillage de voies et de chemins praticables à vélo. Suite à cette première étude de faisabilité, l'accompagnement à la conduite du projet pourra se prolonger en phase opérationnelle.
- #3 : Au travers de l'agence Aveyron Ingénierie, le Département pourra apporter une aide à la conduite de projet à la communauté de communes **Pays de Salars** pour amorcer l'opération de cheminement doux autour du Lac de Pont de Salars. Cette réflexion pourra être menée dans le prolongement de l'étude en cours sur le site des Rousselleries pour laquelle sont également mobilisés l'ADAT, le CAUE et l'Agence départementale des Sports.

Par ailleurs, dans le cadre de son projet départemental, le Département prévoit la réalisation d'un schéma directeur des mobilités douces afin de répondre aux besoins en la matière, faire évoluer les pratiques et favoriser les mobilités actives sur nos territoires. L'élaboration de ce schéma fera l'objet d'une large concertation avec les intercommunalités dont les communautés de communes **Muse et Raspes du Tarn**, **Pays de Salars** et **Lévézou Pareloup**, afin de définir des objectifs partagés en la matière et de rechercher une complémentarité entre les actions locales et départementales.

L'ADAT pourra également accompagner ces territoires dans la mise en tourisme et la promotion de l'offre liée aux mobilités douces, en général et du vélo en particulier.



ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Accueil de nouvelles populations et Tourisme

LE PROJET, SES BESOINS

De manière à inverser durablement sa courbe démographique et conforter globalement son développement, en maintenant et renouvelant notamment son tissu productif, le territoire a un enjeu de taille auguel il doit faire face : celui de la démographie.

L'Office de Tourisme intercommunal œuvre depuis de nombreuses années au développement et à la promotion touristique du Lévézou dans son ensemble, compétence transférée par les communautés de communes **Lévézou Pareloup** et **Pays de Salars** au PETR et déléguée à l'office de tourisme associatif.

Le tourisme étant un vecteur d'attractivité pour le territoire, le PETR vient de créer (juillet 2023) une agence d'attractivité et de développement touristique qui œuvrera dans plusieurs domaines : l'économie et l'emploi, le tourisme, la culture, le sport et les services à la population. L'objectif ainsi, est de réunir dans une même structure, les équipes de l'Office de tourisme et les capacités techniques et d'ingénierie des communautés de communes et du PETR, au service d'une attractivité globale du Lévézou.

Le territoire accueille également un site touristique majeur du Département, Micropolis la Cité des Insectes qui accueille 60 000 visiteurs par an. Cet élément fort de l'offre départementale est confronté aujourd'hui à plusieurs difficultés : baisse de la fréquentation, scénographie vieillissante, travaux de rénovation bâtimentaire. Afin de donner une nouvelle dynamique à cet outil, un nouveau projet accompagné d'un Programme Pluriannuel d'Investissement est en cours d'élaboration.

Pour ce qui est de la communauté de communes **Muse et Raspes du Tarn**, la compétence promotion touristique a été confiée à l'Office de Tourisme, porté par une structure associative. Au-delà de la promotion touristique du territoire, l'Office de Tourisme travaille notamment à la structuration d'un réseau de sentiers de randonnée sur son territoire, et mène une démarche d'aménagement et de déploiement d'une signalétique dédiée sur ses chemins ruraux.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

L'Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme est un partenaire de longue date du territoire du Lévézou dans le cadre de l'accompagnement qu'elle déploie auprès des Offices de Tourisme du département et dans le cadre de ses programmes « L'Aveyron recrute » et « Viens Vivre en Aveyron », sur le volet accueil / attractivité.

Ce partenariat sera d'autant plus conforté dans le cadre de l'agence d'attractivité et de développement touristique du Lévézou, que l'ADAT est membre associé du Groupement d'Intérêt Public qui porte la structure. Elle siègera ainsi à l'assemblée générale et au conseil d'administration et contribuera de par ses savoirfaire, ses équipes, et ses moyens techniques aux actions menées par l'Agence.

Par ailleurs, sur le volet touristique, Aveyron Ingénierie, au travers d'une mission confiée, apportera son concours à Micropolis afin mettre en œuvre le projet sur les différents domaines liés. L'agence constituera un interlocuteur privilégié pour Micropolis.

L'ADAT travaille également de longue date avec l'Office de Tourisme Muse et Raspes du Tarn, tant au niveau de la structuration de l'offre touristique sur des thématiques fortes pour ce territoire : activités de pleine nature, pêche ... que sur la promotion de cette offre.

Au travers du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, le Département soutient financièrement le développement du réseau de sentiers de randonnée mené par la communauté de communes et l'Office de Tourisme **Muse et Raspes du Tarn**. Un accompagnement technique des services du Département et des équipes de l'ADAT se poursuit sur la structuration du réseau et la promotion de l'offre.



ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE Culture

LE PROJET, SES BESOINS

Le PETR du Lévézou est un Syndicat Mixte regroupant les intercommunalités **Lévézou Pareloup** et **Pays de Salars** qui lui ont notamment confié la compétence culturelle.

La structure porte ainsi une programmation culturelle à l'année.

Son action se centre sur l'accueil de spectacles et d'équipes en rencontre avec la population, les actions de médiation auprès de différents publics en partenariat avec les acteurs culturels locaux, la mise en place d'événementiels territoriaux en lien avec l'Office de Tourisme de territoire et l'appui à la programmation existante.

Par ailleurs, le PETR mène des actions en matière de lecture publique et œuvre ainsi pour l'amorce d'une organisation en réseau des bibliothèques de son territoire.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

Au travers de ses programmes de soutien à la culture et aux acteurs culturels, le Département accompagne financièrement de manière annuelle, la programmation culturelle qui est déployée par le PETR sur le territoire **Lévézou Pareloup** et **Pays de Salars**.

Le Département associe également le PETR à ses propres actions et mène des partenariats sur le territoire autour des Itinéraires d'Education Artistique et Culturelle, à destination des publics scolaires.

Au travers de son service de Médiathèque départementale (MDA), le Département est un interlocuteur privilégié pour les bibliothèques du territoire, de la création à la gestion quotidienne, en proposant une offre documentaire multi-supports (ressources physiques et en ligne, ...), différentes actions culturelles et formations dispensées auprès des équipes.

La MDA accompagne ainsi la démarche de structuration d'un réseau de lecture publique à l'échelle du PETR du Lévézou. Elle apporte son soutien à la mise en œuvre des actions collectives portées par le réseau qui peut être la recherche d'expositions ou tout autre support, mais aussi dans la communication autour de ces projets via notamment le portail internet MDA ou la newsletter.

Parmi les actions collectives, à l'automne 2023 aura lieu le festival « Polar, sorcières et soupe au potiron".

Un projet de territoire « La résistance en 1944 sur le Lévézou" est également prévu en 2024, les bibliothèques sont associées à ce projet.

Concernant la communauté de communes **Muse et Raspes du Tarn**, la MDA accompagne les trois bibliothèques communales de Saint-Beauzély, Viala-du-Tarn et Saint-Rome-de-Tarn, un point-lecture à Broquiès et un dépôt au Truel. Broquiès a un projet d'informatisation en cours accompagné par la MDA; un accompagnement est aussi en cours pour Montjaux, qui a sollicité une assistance à l'occasion du projet de rénovation du bâtiment de la mairie-école qui abrite le local bibliothèque.

Défi 4.13 #Partenariat départemental avec les structures culturelles et les territoires

CPAT | 33

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Attractivité économique

LE PROJET, SES BESOINS

Les communautés de communes sont en charge de la compétence développement économique, et sont à ce titre responsables de l'aménagement des Zones d'Activités Economiques de leur territoire.

Le territoire du Lévézou compte huit Zones d'Activités Economiques dont une Zone d'Activités Numériques située à Arvieu, et l'on en compte quatre situées sur **Muse et Raspes du Tarn**.

Par ailleurs, les 3 intercommunalités ont mis en place un règlement d'aides économiques aux entreprises en ce qui concerne l'immobilier.

La communauté de communes **Lévézou Pareloup** compte également dans ses équipes un développeur territorial qui accompagne les entreprises dans le montage de leur dossier de financement ainsi que dans leurs démarches de recrutement, en partenariat notamment avec l'ADAT.

Ces Zones d'Activités Economiques font l'objet pour certaines de projets d'extension ou d'aménagement. C'est le cas de la zone du Salayrou à Flavin, de la Glène à Saint-Léons et de celle de Salles-Curan où un projet de restructuration et de densification du foncier est prévu.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

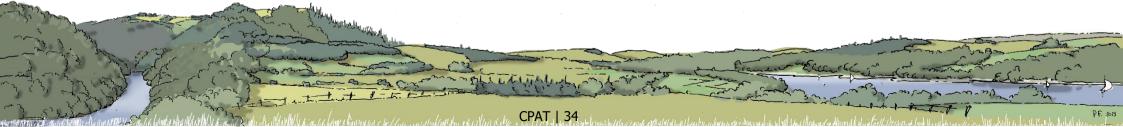
#Extension de la zone du Salayrou à Flavin : Aveyron Ingénierie pourra accompagner la communauté de communes **Pays de Salars** dans l'étude de faisabilité de l'aménagement de la zone.

#Extension ZAE La Glène St Léons: Une assistance est en cours par les services d'Aveyron Ingénierie pour l'aménagement de la zone d'un point de vue urbanistique et le suivi de la maîtrise d'œuvre.

En parallèle, Le Département accompagne le développement de cette zone qui se trouve en bordure de la RD 911 par l'aménagement du carrefour tourne à gauche pour accéder à la nouvelle zone. Cette opération est menée dans le cadre d'un partenariat avec la communauté de communes.

#Zone de Salles Curan : Aveyron Ingénierie pourra également le moment venu, accompagner la communauté de communes **Lévézou Pareloup** dans le projet de restructuration de cette zone.

Enfin, les services de l'Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme (ADAT) qui animent notamment le dispositif L'Aveyron Recrute poursuivront le partenariat avec la communauté de communes **Lévézou Pareloup** dans ses actions d'accompagnement des entreprises de son territoire. De plus, l'ADAT et la Direction Emploi Insertion du Département pourront poursuivre le partenariat initié sur les évènements « Forums de l'emploi », comprenant notamment la mise à disposition des canaux web départementaux de diffusion des offres d'emploi et de son réseau.



DES PROJETS COMPLÉMENTAIRES PORTÉS PAR LES COMMUNES DU TERRITOIRE

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

L'attractivité d'un territoire est une notion transversale et multidimensionnelle qui tient dans la capacité à attirer des activités économiques ainsi que des populations, permettant de maintenir une vie et une dynamique locale.

Les communes du territoire sont engagées dans cette démarche de développement local reposant sur plusieurs domaines d'interventions :

LES PROJETS:

Cadre de vie - amélioration de l'espace public en milieu rural

- Alrance : requalification de la traversée du bourg d'Alrance (RD528)
- Arvieu : requalification des RD176 en traverse du lieu-dit Pareloup et de la RD56 en traverse du bourg d'Arvieu
- Curan : requalification et élargissement de la traversée du bourg de Curan (RD95)
- Salles-Curan : requalification de la traversée du bourg de Bouloc (RD993) opération de partenariat
 - requalification du centre-bourg
- Ségur : requalification de la traversée du bourg de Ségur RD29 (cheminement piéton / feux tricolores + marquage)
- Salmiech : requalification de la traversée du village de Salmiech (tranche 2 : RD25 / RD63)
- Le Vibal : aménagement du centre-bourg (calendrier 2024)
- Arques : aménagement de la traversée du bourg (RD29)
- Villefranche-de-Panat : mise en sécurité des entrées du village
- Saint-Léons : aménagement du bourg de Bois du Four (RD28)
- Comps-La-Grand-Ville : sécurisation de l'entrée nord du Bourg
- Ayssènes : requalification du Cœur de Village réalisation de la tranche 2
- Broquiès : poursuite de la requalification du Cœur de Village
- Verrières : aménagement et mise en valeur paysagère du bourg de Vézouillac (2024)
- Saint-Rome-de-Tarn: requalification du cœur historique
- Agen-d'Aveyron : requalification de la place de l'église
- Flavin : aménagement des abords de la nouvelle Mairie et du carrefour « Le Planol »
- Les-Costes-Gozon : aménagement du Cœur de Village

DES PROJETS COMPLÉMENTAIRES PORTÉS PAR LES COMMUNES DU TERRITOIRE

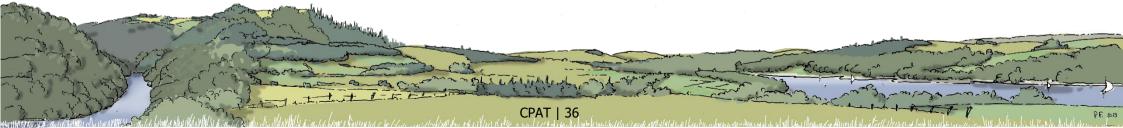
Cadre de vie - aires de loisirs et d'agrément

- Montjaux : création aire de jeux à Candas et reconditionnement de l'aire existante
- Saint-Rome-de-Tarn : aménagement d'une aire de loisirs au bord du Tarn et d'un pumptrack
- Saint-Victor-et-Melvieu : création d'un pumptrack
- Le Truel : création d'un parcours de santé et d'aires de jeux
- Lestrade-et-Thouels : aménagement d'un quillodrome
- Curan : création d'un plan d'eau et d'un parcours pêche
- Villefranche-de-Panat : aménagement espace de loisirs « Jardin de la Plage » dans le prolongement de la plage municipale du Mayrac
 - réaménagement de la « Place des Sports » : terrain de tennis / terrain de quilles

Habitat

L'offre de logement permettant d'accueillir de nouvelles populations est bien souvent déficitaire en milieu rural et/ou inadaptée à la demande. Plusieurs communes portent ainsi des projets de création de logement locatifs :

- Castelnau-Peygayrols : réhabilitation ancien presbytère Estalane en logements locatifs communaux
- Saint-Léons : acquisition d'une salle diocésaine pour la création d'un logement locatif
- Saint-Laurent-de-Lévézou : réhabilitation d'un logement communal dans le bourg (ancien presbytère)
- Arvieu : réhabilitation du presbytère en logements locatifs
- Trémouilles : réhabilitation d'un logement T2
- Verrières : création de 2 logements locatifs Maison Gasc
- Curan : création de 2 logements locatifs communaux



DES PROJETS COMPLÉMENTAIRES PORTÉS PAR LES COMMUNES DU TERRITOIRE

Tourisme

- Saint-Rome-de-Tarn : création d'une aire de services pour camping-car
- Saint-Laurent-de-Lévézou : valorisation et aménagement du site du Monseigne
- Arvieu : dynamisation et réhabilitation du site touristique d'Arvieu
- Le-Viala-du-Tarn : rénovation de l'auberge (hébergements touristiques) café restaurant du village
- Pont-de-Salars : réaménagement touristique du site des Rousselleries
- Curan : création d'un gîte d'étape

Patrimoine

- Ségur : restauration et mise en sécurité d'une croix tubulaire du XVIè siècle de l'église Saint-Agnan

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

Pour les projets relevant du cadre de vie, la possibilité d'un accompagnement financier du Département sera étudiée au cas par cas, au vu de chaque dossier dans le cadre du Fonds de Soutien aux Territoires ainsi que du programme « RD en traverse ». Pour les projets portant plus particulièrement sur l'aménagement des espaces publics, en plus de la mobilisation de l'expertise du CAUE à travers la réalisation d'un schéma directeur d'aménagement à l'échelle de chaque commune, l'accompagnement pourra se matérialiser via une assistance à maîtrise d'ouvrage pour les phases d'études de faisabilité, et de définition du programme d'aménagement, d'appui à la recherche d'un maître d'œuvre et de suivi de la bonne exécution par les équipes d'Aveyron Ingénierie.

De la même manière, les conditions d'un accompagnement financier au titre des programmes « Destination Aveyron » et « Politique départementale de l'habitat » seront étudiées au cas par cas pour les projets afférents au Tourisme et à l'Habitat.

Il pourra également apporter un soutien en ingénierie au travers de ses services et agences, en amont de la réalisation de ces opérations. L'ADAT pourra également accompagner les communautés de communes sur tous les projets liés à l'attractivité touristique de leurs territoires.

Défi 2.7 #Fonds de Soutien aux Territoires

Défi 7.4 #Aménagement des Routes Départementales en traverse d'agglomération

Défi 2.8 #Politique départementale de l'habitat

Défi 9.1 # Destination Aveyron

Défi 4.5 #Soutien à la restauration du patrimoine protégé

Défi 1.9 #Aveyron Ingénierie



ENVIRONNEMENT

Eau et Assainissement

LE PROJET, SES BESOINS

La prise en charge des compétences eau potable et assainissement collectif au 1^{er} janvier 2026, comme prévu par la loi, constitue un véritable enjeu pour les communautés de communes. Ce sont de nouveaux services à la population qu'elles devront assumer, ainsi que des équipements (stations d'épuration, réseaux, stations de pompage, ...) qui seront désormais à leur charge et dont il faudra assurer le fonctionnement.

Tout ceci implique une anticipation sur les modalités d'organisation de ces nouvelles compétences.

Les **3 communautés de communes** ont adhéré à une étude globale menée par l'EPAGE du Bassin Viaur portant sur le transfert de la compétence assainissement collectif.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

Concernant la prise en charge de la compétence eau potable, la mission Préservation de l'Eau et de l'Environnement d'Aveyron Ingénierie pourra accompagner les intercommunalités dans l'élaboration d'un schéma directeur eau potable comprenant un diagnostic des équipements (réseaux et ouvrages) permettant d'aboutir à un programme hiérarchisé de travaux et études, ainsi que, dans un second temps, l'élaboration de scénarii de transfert de compétence, intégrant les aspects financiers et organisationnels.

Défi 3.1 #Eau potable
Défi 3.2 #Assainissement collectif
Défi 1.9 #Aveyron Ingénierie

ENVIRONNEMENTGestion des déchets

LES PROJET, LES BESOINS

#Collecte et traitement

Les communautés de communes assurent la collecte et le transport des déchets, qu'il s'agisse d'ordures ménagères, de biodéchets ou de la collecte sélective, jusqu'aux sites de transfert gérés par le SYDOM, qui prend ensuite en charge le transport puis le traitement des déchets.

#Déchetteries

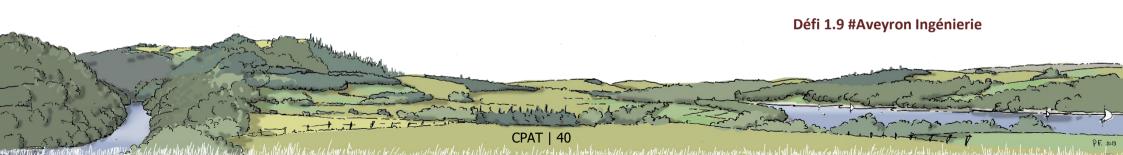
La communauté de communes **Pays de Salars** gère trois déchetteries situées respectivement sur Salmiech, Flavin et Pont-de Salars. La compétence est partagée avec le SYDOM qui assure le transport et le traitement des déchets, tandis que l'intercommunalité assure le fonctionnement de l'équipement en amont.

Aujourd'hui, ces installations doivent se conformer aux nouvelles normes en vigueur et faire ainsi l'objet d'un programme de travaux. Cette opération sera réalisée sous maîtrise d'ouvrage intercommunale.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

En complément de l'expertise technique apportée par le SYDOM, les services d'Aveyron Ingénierie pourront étudier la faisabilité de l'opération et accompagner la communauté de communes dans la désignation d'une équipe de maîtrise d'œuvre.

La mission pourra également se poursuivre par un accompagnement portant sur le suivi de la bonne exécution de la maîtrise d'œuvre.



ENVIRONNEMENT

L'eau, un bien commun

LE PROJET, SES BESOINS

L'eau est omniprésente sur le territoire du Lévézou, véritable château d'eau. Le chevelu hydrographique y est dense, riche en cours d'eau. Cette hydrographie s'explique par de fortes précipitations (1 000 à 1 200 mm de précipitations annuelles) mais aussi par la faible perméabilité du socle qui favorise le ruissellement des eaux de pluie plutôt que leur infiltration.

A ce titre, le Lévézou occupe une place prépondérante dans le dispositif d'alimentation en eau potable du département et même au-delà des frontières départementales. En effet, ce sont plus de 9 millions de m3 (28 captages) qui sont prélevés sur le territoire dont 8 millions sont exportés hors du territoire pour alimenter la population ruthénoise mais aussi les populations à l'ouest et au nord du département, ainsi que celles du département du Tarn-et-Garonne. Les ressources exploitées peuvent être souterraines mais la majorité provient d'eaux de surface.

Par ailleurs, les lacs du Lévézou, réalisés à partir de la collecte des eaux du Viaur et de ses affluents en vue des aménagements hydroélectriques du complexe Lévézou Pouget représentent une importante réserve d'eau, qui est mobilisée depuis plusieurs années pour participer au soutien des cours d'eau en aval en période d'étiage, notamment la rivière Aveyron et ensuite la Garonne.

D'un point de vue quantitatif, l'eau semble abondante sur le territoire mais il convient aujourd'hui de prendre en compte l'évolution climatique avec des prospectives (Garonne 2050) qui annoncent des baisses sensibles des débits naturels des rivières pouvant atteindre 50% en étiage. La gestion de ces lâchers d'eau en soutien d'étiage ou pour répondre à des besoins aval nécessite une entente à l'échelle du bassin et ce, en réunissant l'ensemble des acteurs.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

Dans cette perspective, depuis 2008, les parties prenantes ont souhaité établir une convention cadre de partenariat en vue de la mobilisation des retenues du Lévézou, entre les Départements de l'Aveyron, du Tarn et du Tarn-et-Garonne, l'État, l'Agence de l'eau et EDF permettant d'identifier les usages, autres qu'hydroélectriques, pour l'utilisation de l'eau à partir du Lévézou et de définir les volumes alloués à l'eau potable et au soutien des étiages ainsi que les cotes touristiques à respecter.

Un contrat technico-financier complète cette convention et formalise les modalités techniques et économiques de la mobilisation des eaux du Lévézou.

En juin 2022, une association interdépartementale de gouvernance pour la gestion quantitative du bassin Tarn-Aveyron a été créée, réunissant les trois départements dans une même structure, considérant que les départements sont sur ce sujet les garants de la prise en compte des intérêts locaux à la bonne échelle territoriale tant pour la sécurisation des enjeux économiques, sanitaires et d'aménagement du territoire que pour la préservation des milieux naturels.

Le Département de l'Aveyron a pris la Présidence de cette association (pour 2 ans) dont le rôle est d'assurer dès 2023 la définition de la stratégie coordonnée du soutien d'étiage de l'Aveyron et son pilotage opérationnel. Elle assurera dès 2024 la maîtrise d'ouvrage de la convention cadre.

Enfin, le Département organisera en octobre 2023, la 2ème édition des Rencontres de l'eau en Aveyron, dans l'objectif de structurer une stratégie départementale répondant aux problématiques de la ressource en eau et de sa gestion, et ce en partenariat avec l'Etat et en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et EDF.

Défi 3 #Eau/Transition écologique Défi 1.9 #Aveyron Ingénierie



Le Truel

DES PROJETS COMPLÉMENTAIRES PORTÉS PAR LES COMMUNES DU TERRITOIRE

ENVIRONNEMENT

LES PROJETS

Assainissement

- Arvieu : assainissement du hameau de Pareloup
- Salles-Curan : réalisation d'une station d'épuration aux Canabières
- Vezins-de-Lévézou : réalisation réseau assainissement et d'une station d'épuration pour le hameau de Gleizenove
- Curan : réalisation station d'épuration hameau de Bèdes
- Saint-Laurent-de-Lévézou : reprise réseaux humides + création station d'épuration bourg de Mauriac
- Flavin : reconstruction de la station d'épuration
- Viala-du-Tarn : station d'épuration de Coudols

Modernisation de l'éclairage

- Agen d'Aveyron : mise en place de LED sur une partie du village
- Villefranche-de-Panat : éclairage LED dans le centre du village
- Saint-Léons : mise en place d'un éclairage public LED
- Alrance : mise en place éclairage LED dans le village de La Capelle Farcel

Rénovation énergétique

- Le Truel : rénovation énergétique du bassin nautique du Truel (changement du mode de chauffage et autoconsommation photovoltaïque)
- Salles-Curan : rénovation énergétique de la salle des fêtes / Création chaufferie bois et réseau de chaleur pour desservir l'ensemble des bâtiments communaux
- Agen-d'Aveyron : création d'un espace associatif avec panneaux solaires photovoltaïques
- Villefranche-de-Panat : rénovation énergétique de la salle des fêtes
- Salmiech : création d'un parc photovoltaïque au sol sur l'ancienne décharge (projet porté par la CCPS)

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

Au travers de ses programmes financiers, le SIEDA pourra accompagner les projets de modernisation de l'éclairage menés par les communes. Il pourra fournir un accompagnement technique aux projets photovoltaïques. Il accompagne également des communes du territoire sur des audits énergétiques de leurs bâtiments. La possibilité d'un accompagnement financier des projets de rénovation énergétique sera étudiée au cas par cas, au vu de chaque dossier dans le cadre du Fonds de Soutien aux Territoires, lorsque les travaux concernent un bâtiment communal.

Enfin, le programme d'accompagnement financier « Assainissement collectif » pourra intervenir selon la nature des dépenses.

DES RÉFÉRENTES DEDIÉES

Plusieurs services et / ou compétences seront mobilisés au sein du Département pour assurer cet accompagnement auprès des communautés de communes Pays de Salars, Muse et des Raspes du Tarn et Lévézou Pareloup.

Cet accompagnement sera protéiforme et s'attachera à appréhender la faisabilité technique, opérationnelle et financière des projets.

Les communautés de communes et les communes qui les composent disposeront de deux interlocutrices techniques qui seront chargées de coordonner ces différentes interventions et de faciliter ainsi les échanges bilatéraux. Elles assureront ce suivi en lien avec les conseillers départementaux du territoire.

Vos référentes

Adeline Canivenq

05.65.75.80.48 adeline.canivenq@aveyron.fr

Laurianne Recoules 05.65.75.82.17 laurianne.recoules@aveyron.fr

PARTENARIAT

Au-delà de l'apport en ingénierie consécutif à la mobilisation des services de la collectivité, d'Aveyron Ingénierie, des Agences du Département et de ses services associés, le Département pourra également accompagner financièrement les intercommunalités dans la réalisation de leurs projets.

Les dossiers correspondants seront appréhendés le moment venu en fonction de la maturité des projets, au regard des dispositifs existants et des crédits disponibles.

Le Département pourra également accompagner les intercommunalités à l'identification des co-financements possibles.



Les engagements

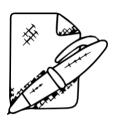
LA DURÉE DU PARTENARIAT

Le soutien du Département s'échelonnera jusqu'en 2026 avec une révision possible à la demande expresse des communautés de communes.

LA COMMUNICATION COMMUNE

CLAUSE DE PUBLICITÉ ET DE COMMUNICATION

- Le Département et son Président utiliseront l'image du bénéficiaire du CPAT pour tout support de communication afin de développer la communication relative à son projet.
- Dans le cas où ce CPAT nécessite la réalisation de travaux, ce partenariat sera illustré par un panneau d'information, implanté par le maître d'ouvrage sur le site du chantier et une plaque sera apposée une fois le projet inauguré.
- Le Président du Département pourra prendre part aux moments clefs de l'opération. Durant ces temps forts, les logotypes du Département seront visibles du public et seront installés en collaboration avec les services du Département.
- Le partenariat sera mis en avant sur les réseaux sociaux à travers les #aveyron, #departementaveyron, #CPAT12, #territoirepartenaire; #défipourlaveyron, #défirelevé, #défiatteint (selon l'étape du projet), ainsi qu'en taguant la page du Président Arnaud Viala (@ArnaudViala.fr) et la page du Département (@departement.aveyron) sur les réseaux sociaux, ainsi que celle du bénéficiaire.
- Afin d'optimiser la valorisation des projets inclus dans ce partenariat et les services mis à disposition, un suivi des actions mises en place sera organisé entre les signataires (visuels, photos, ...), de même que les prix ou récompenses reçus par la collectivité.
- Une médiatisation de la signature de la convention de partenariat lors d'une conférence de presse sera organisée en étroite collaboration avec le bénéficiaire.



Les signataires

M. André At

Pour le **Président du Département de l'Aveyron**, et par délégation, le **1**^{er} **Vice-Président**

M. Jacques Arles

Pour le **Président de la communauté de communes Muse et Raspes du Tarn**, et par délégation, le **2**ème **Vice-Président**

M. Yves Regourd

Président de la communauté de communes Pays de Salars

M. Arnaud Viala

Président de la communauté de communes Lévézou Pareloup



